

Titre du document	Préparation aux habilitations électrique
Référence	PRO/RH/HABELEEC/V-1/08/2013
Base documentaire Web	OUI, accès restreint
Support	Procédure « Attribuer et gérer les habilitations électriques »
Objectifs	Former les collaborateurs du groupe SONEPAR devant être habilités à la prévention du risque électrique conformément à la NF C 18-510
Champ d'application et personnes concernées	<p>Concerne les salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • amenés à manœuvrer les appareils de protections (disjoncteur, interrupteurs) dans l'armoire d'alimentation générale BT des agences • réalisant des branchements d'appareillages et de remplacement de luminaires sur les show-room. • Se déplaçant sur les chantiers et les installations électriques en appui/ conseils aux professionnels et pouvant se situer dans l'environnement de pièces nues sous tension (accès aux locaux électriques) • Effectuant des essais en laboratoire.
Version	V1
Mode opératoire	Suivant la procédure précitée. En fonction des types de formations planifiées et du nombre de sessions créées.
Contenu	Voir référentiels des formations initiales et de recyclages préconisées par la NF C 18-510 (annexe D)
Durée	De 1 à 3 jours en fonction de la nature de(s) l'habilitation(s)
Recyclage	Tous les 5 ans
Source	Organisme de formation externe
Type (réglementaire/sensibilisation)	Réglementaire (code du travail décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010)

SOURCE Graphito	DESTINATAIRES Responsable Sécurité	AUTEURS Mr Clause, Mr Donnève, Mr Perramond	NOMBRE DE PAGE 1 / 1	REFERENCE AUD/CVF/V-1/01/2012
---------------------------	--	--	--------------------------------	---